PORT AUTONOME
DE COTONOU

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Objet : *Mise en place du portail du Système d'Information Portuaire : portail d'accès unique aux applications de la communauté portuaire*

Référence de l'AAO : *S_DSIP_90182*

Avis n° : 016...../2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 22.../.05.../2024

Identification de la procédure : Avis d'appel d'offres Ouvert National

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Port Autonome de Cotonou publié sur son site web www.portcotonou.com et par affichage au tableau d'affichage du PAC le 22 mars 2024.

2. Le Port Autonome de Cotonou a obtenu dans le cadre de son budget des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **mise en place du Portail du Système d'Information Portuaire : portail d'accès unique aux applications de la communauté portuaire.**

3. Le Port Autonome de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter la prestation de mise en place d'un Portail du Système d'Information Portuaire (PSIP) dont l'objectif principal est d'offrir un accès unique, sécurisé et facile aux applications et services de la communauté portuaire.

Les prestations sont en deux lots : le lot 1 est constitué de la mise en place du site web vitrine du SIP, de la documenthèque et de la plateforme des e-services portuaires) et le lot 2 est la mise en place d'une solution de Single Sign On (SSO) pour le Portail du Système d'Information Portuaire du port de Cotonou. Les prestations objets de la mise en place du portail du Système d'Information Portuaire : portail d'accès unique aux applications de la communauté portuaire comprennent quatre (04) modules ou composants à savoir :

- Site Web Vitrine du Portail du SIP ;
- Documenthèque ;
- Plateforme des e-services du Port de Cotonou ;

BON A LANCER
DCMP-PAC

- Solution du SSO.

Le module SSO cité au quatrième tiret est décrit dans le Lot 2 et constitue une dépendance fonctionnelle de la plateforme à mettre en place. Ce module permettra aux acteurs de la communauté portuaire d'accéder aux applications de cette communauté en un seul et unique endroit, après s'être identifié et authentifié.

Un candidat peut soumissionner aux deux (2) lots et être attributaire des deux (02) à la fois s'il répond aux critères de qualification financière cumulée et aux critères de qualification technique pour les deux (02) lots.
En conséquence, lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement plus avantageuses sur les deux (02) lots mais ne dispose pas des qualifications requises pour être attributaire desdits lots à la fois, il lui sera attribué uniquement le lot pour lequel il dispose des compétences techniques et sur lequel l'écart entre le montant du suivant et son montant est le plus élevé. Les offres variantes ne seront pas prises en comptes.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou ; Email : fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics **au bureau 111 situé au Rez-de -chaussée (RDC) du bâtiment de la Direction des Marches Publics du Port Autonome de Cotonou de : 08h-12h30 min et 14h -17h30 min (GMT+1)** ou sur le site web du PAC à l'adresse suivante : www.portcotonou.com.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

- **Lot 1**

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine des services d'ingénierie informatiques justifié par le registre de commerce ou les statuts ;

BON A LANCER CMP-PAC

BON A LANCER
DCMP-PAC

- Avoir exécuté en tant que prestataire / sous-traitant au moins deux (02) marchés qui prennent une fois en compte chacun des domaines ci-après :
  - Développement d'applications web et/ ou mobile et de la gestion de contenu ;
  - de la mise en place d'une documenthèque ;
  - de l'intégration et du développement d'API ;
  - de la mise en œuvre de plateformes de e-services, et dématérialisés ;
  - gestion des transactions, le traitement des paiements

  au cours des cinq dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours d'un montant de cent soixante-quinze millions (175 000 000) FCFA HT chacun, justifiés par une copie des attestations de bonne fin d'exécution ou des attestations de service fait. L'une ou l'autre des preuves doit être appuyée du contrat (pages de garde, de signature et les pages portant les montants).

- Fournir le (s) code(s) d'accès à la (aux) solution(s) similaire(s) développée(s) en mode démonstration ou tout autre mode, en tenant compte des critères cités au point 2.1 Description des plateformes ou solutions similaires développées attendues des candidats de la Partie II Programme d'activité ;

- Fournir un " Scénarios de Test " par module du PSIP (Documenthèque, Plateforme des e-services portuaires) en tenant compte des critères cités au point 2.1 Description des plateformes ou solutions similaires développées attendues des candidats de la Partie II Programme d'activité ainsi que de sa (ses) solution(s) similaire(s) développée(s) ;

- Disposer des moyens humains nécessaires pour l'exécution des prestations.

Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins égal à deux cent cinquante millions (250 000 000) FCFA justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI, la page de certifications du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou en copies légalisées.

Ou

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de cinquante-cinq millions six cent mille (55 600 000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine des services d'ingénierie informatiques justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant égal à deux cent soixante-quinze millions (275 000 000) FCFA valide sur la durée de l'exécution du marché ;
- Disposer des moyens humains nécessaires pour l'exécution des prestations.

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises de moins de trois (03) ans d'âge ;

Et

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de cinquante-cinq millions six cent mille (55 600 000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

Lot 2

c) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine des services d'ingénierie informatiques ou d'expertise en sécurité des Systèmes d'information ou de l'implémentation de solutions de sécurité des systèmes d'information justifié par le registre de commerce ou les statuts ;

BON A LANCER DCMP-PAC

BON A LANCER
DCMP-PAC

- Avoir exécuté en tant que prestataire / sous-traitant au moins un (01) marché de SSO multi-domaine (cross domain) réussi, et de la gestion des identités et des accès (IAM : Identity Access Management) au cours des cinq dernières années (2019, 2020,2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours d'un montant de cent cinq millions (105 000 000) FCFA HT, justifié par une copie d'attestation de bonne fin d'exécution ou une attestation de service fait. L'une ou l'autre de la preuve doit être appuyée du contrat (pages de garde, de signature et les pages portant les montants).
- Fournir le code d'accès à la solution similaire développée en mode démonstration ou tout autre mode, en tenant compte des critères cités au point 2.1 Description des plateformes ou solutions similaires développées attendues des candidats de la Partie II Programme d'activité ;
- Fournir un " Scénarios de Test " pour le module SSO (Single Sign On) en tenant compte des critères cités au point 2.1 Description des plateformes ou solutions similaires développées attendues des candidats de la Partie II Programme d'activité ainsi que de sa solution similaire développée ;
- Disposer des moyens humains nécessaires pour l'exécution des prestations.

Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins égal à cent cinquante millions (150 000 000) FCFA justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI, la page de certifications du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou en copies légalisées.

Ou

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de cinquante millions (50 000 000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

d) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine des services d'ingénierie informatiques ou d'expertise en sécurité des Systèmes d'information ou de l'implémentation de solutions de sécurité des systèmes d'information justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant égal à cent soixante-cinq millions (165 000 000) FCFA ;
- Fournir le code d'accès à la solution similaire développée en mode démonstration ou tout autre mode, en tenant compte des critères cités au point 2.1 Description des plateformes ou solutions similaires développées attendues des candidats de la Partie II Programme d'activité ;
- Fournir un " Scénarios de Test " pour le module SSO (Single Sign On) en tenant compte des critères cités au point 2.1 Description des plateformes ou solutions similaires développées attendues des candidats de la Partie II Programme d'activité ainsi que de sa solution similaire développée ;
- Disposer des moyens humains nécessaires pour l'exécution des prestations.

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises de moins de trois (03) ans d'âge ;
  Et
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de cinquante millions (50 000 000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.
  « Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées »

7. Le délai de réalisation des prestations est de neuf (09) mois pour le lot 1 et six (06) mois pour le lot 2 à partir de la date inscrite dans l'ordre de service de démarrage des prestations.

BON A LANCER DCMP-PAC

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 22/05/2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au **Bureau 111 situé au Rez-de-Chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DPRMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Tel 21 31 28 90 Cotonou (République du Bénin)** aux heures suivantes : **08h -12h30 min et 14h -17h30 min (GMT+1)**. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web **(Non Applicable)** *ou* obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique pour chaque lot, à l'adresse ci-après : au Bureau 111 situé au Rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou au plus tard **le 14/06/2024 à 10h 00 minutes (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Salle de dépouillement de la **Direction des Marches Publics du PAC, le 14/06/2024... à partir de 10 heures 30 minutes (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de deux millions cinq cent mille (2 500 000) F CFA pour le lot 1 et un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA pour le lot 2.

BON A LANCER
DCMP-PAC

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

14. Une réunion préparatoire sera organisée pour les candidats, le 03/06/2024 à partir **de** 10 **heures** 30 **minutes (GMT+1)** à la Salle de dépouillement de la **Direction des Marchés Publics du PAC**

Fait à Cotonou le, 22 mai 2024

Le Directeur des marchés publics

REP. DU BENIN * Directeur des Marchés Publics (D.M.P) * PORT AUTONOME DE COTONOU

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE

BON A LANCER
DCMP-PAC